



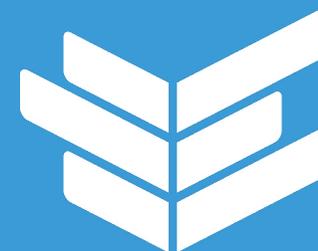
LOISIRS & SHOPPING

VACANCES

POUR LES ENFANTS

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

**DES AVANTAGES
POUR TOUS !**



APAS BTP



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL P. 4 - 5

- ✓ Une assistante sociale à vos côtés
- ✓ Rencontrez votre assistante sociale



ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX P. 6 - 7

- ✓ Une prime pour chaque évènement
- ✓ Départ en retraite
- ✓ Aide décès



AVANTAGES ET RÉDUCTIONS P. 8 - 9

- ✓ Commandes en ligne
- ✓ Bons d'achat en stock à l'APAS BTP



LE SPORT POUR TOUS P. 10 - 11

- ✓ Participations financières
- ✓ Abonnements annuels à tarifs préférentiels



POUR VOS VACANCES P. 12 à 17

- ✓ Participations financières
- ✓ Séjours partenaires (Pierre & Vacances, Maeva...)
- ✓ Réductions partenaires (Gîtes, campings, résidences...)



POUR VOS ENFANTS P. 18 à 22

- ✓ Participations financières (vacances, soutien scolaire, activités extrascolaires)
- ✓ Réductions partenaires (Vacances, garde d'enfant...)
- ✓ Noël et Rentrée scolaire

Mesdames, Messieurs,

Toute l'équipe de l'APAS BTP vous invite à découvrir **cette nouvelle brochure 2024** !

En adhérant volontairement à notre association, votre employeur vous permet d'accéder à un véritable « **plus social** » :

- **Un accompagnement social** pour affronter les aléas de la vie personnelle (difficultés familiales, décès, logement...) et professionnelle (retraite, invalidité...).

- **Une aide financière** pour chaque événement familial (mariage, naissance, déménagement...) et pour faciliter l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances (cinéma, spectacles, sport, voyages, soutien scolaire...).

2024 est également l'année de la mise en ligne de notre nouveau site web !

Connectez-vous pour le découvrir et visiter votre espace personnel, toujours à la même adresse : www.apasbtp69.com

Toute l'équipe reste à votre écoute pour tout complément d'information. Vous souhaitant une bonne lecture,

Le Président, Patrick SPICA

VOS DEMANDES EN LIGNE



1



Connectez-vous
au site de l'APAS BTP
www.apasbtp69.com
Téléchargez l'application
ESPACE CSE - Code : APASBTP

2



Connectez-vous à
votre **espace personnel**.
Identifiant : prenom.nom.annéedenaissance
MDP : prenom.nom.annéedenaissance
(à modifier lors de votre 1^{ère} connexion.)

3



Personnalisez votre mot de passe
et mettez à jour **vos compte** :
informations personnelles, famille,
coordonnées bancaires...

4



Enregistrez
vos **demandes en ligne** :
réservations, commandes,
remboursements...

5



Suivez l'avancement du **traitement
de vos demandes** dans votre
espace personnel en ligne.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Pour accéder à ce service, votre entreprise doit s'acquitter d'une cotisation spécifique. Nous consulter.

UNE ASSISTANTE SOCIALE À VOS CÔTÉS

Chacun peut, à tout moment, rencontrer des difficultés, dans sa vie professionnelle ou dans sa vie privée. Spécialistes du BTP et liées au secret professionnel, les assistantes sociales de l'APAS BTP peuvent vous accompagner, vous et votre famille, dans vos différentes démarches. Ce service, en option, est soumis à une cotisation spécifique de votre employeur. À votre écoute, elles peuvent vous aider face à :



Des **problèmes familiaux**
(séparation, divorce, décès...)



Un départ à la **retraite**
(évaluation, étude des différents
départs possibles...)



Des **problèmes de santé**
(maladie, accident du travail,
handicap, invalidité...)



Des **problèmes financiers**
(difficultés de gestion,
surendettement...)



La gestion d'un dossier
et la prise en charge de
travailleurs familiaux.



Un **besoin d'informations** sur
le plan **législatif** (droit du travail,
droit de la famille...).

Selon la demande, une aide adaptée est proposée et un accompagnement social peut être mis en place.

RENCONTREZ VOTRE ASSISTANTE SOCIALE

Rencontrez votre assistante sociale sur rendez-vous dans son bureau à Villeurbanne, à l'entreprise, sur un chantier ou à domicile.

Contactez votre assistante sociale référente :

Fabienner GAULTIER

f.gaultier@apasbtp.fr

Tél : 04 72 44 16 43

Portable : 07 56 02 01 52

Valérie MALFATTI

v.malfatti@apasbtp.fr

Tél : 04 72 44 16 42 (sauf lundi)

Tél : 04 28 29 22 96 (lundi)

Portable : 07 56 02 32 57

Possibilité de rendez-vous
à Chassieu le lundi.

Florence PELARDY

f.pelardy@apasbtp.fr

Tél : 04 72 44 16 41

Portable : 07 56 02 02 99

Manon TOURNIER

m.tournier@apasbtp.fr

Tél : 04 74 65 61 94

Portable : 07 56 02 27 24

ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

PRIMES ÉVÈNEMENTS

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel sur notre site.
- ✓ Enregistrez votre demande en ligne.
- ✓ Ou envoyez vos justificatifs par courrier à l'APAS BTP.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.
- ✓ Adresse mail valide.
- ✓ Acte de naissance, de mariage, de PACS ou de décès.
- ✓ Justificatif de votre ancienne adresse datant de moins de 3 mois et justificatif de votre nouvelle adresse (facture eau, électricité...)
- ✓ Copie du contrat d'apprentissage et copie du relevé de note ou diplôme.

UNE PRIME POUR CHAQUE ÉVÈNEMENT

L'APAS BTP accompagne les grandes étapes de votre vie en offrant une prime, une fois par année civile :



100€ Déménagement



120€ Mariage / PACS



120€ Naissance / Adoption



100€ Début + Réussite
du contrat
d'apprentissage



- ✓ La prime « Déménagement » ne peut pas être cumulée avec une autre prime au cours de la même année (réglementation URSSAF en vigueur).
- ✓ Les primes sont réservées au salarié uniquement.
- ✓ La prime « Apprentissage » est réservée aux apprentis dont le maître de stage adhère à l'APAS BTP.
- ✓ Les demandes sont à transmettre au plus tard dans les 3 mois qui suivent l'évènement.

DÉPART EN RETRAITE

Si vous êtes retraité d'une entreprise adhérente à l'APAS BTP, vous pouvez continuer à bénéficier de certaines prestations. En échange d'une participation annuelle de 15€ vous accédez, à titre individuel, aux avantages suivants :

- ✓ Une large offre de billetterie à tarifs préférentiels (offre nationale, tarifs préférentiels, frais de livraison offerts sur la billetterie...).
- ✓ Un meilleur pouvoir d'achat (bons d'achat, réductions...).
- ✓ Des bons plans pour les vacances grâce à nos partenariats.
- ✓ Les abonnements sportifs annuels Wellness et KeepCool à tarifs préférentiels.

AIDE DÉCÈS

L'APAS BTP accorde une aide financière de 500€ lorsque survient le décès du salarié, de son conjoint ou d'un enfant à charge. Nous contacter.

AVANTAGES ET RÉDUCTIONS



ACCÈS BILLETTERIE EN LIGNE

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel.
- ✓ Passez vos commandes en quelques clics !

UN SERVICE DE COMMANDE EN LIGNE

Accédez à un large choix d'avantages et de réductions :

- ✓ **BILLETTERIE** : Organisez des **sorties en famille ou entre amis**, aussi bien culturelles que ludiques, et à **des tarifs privilégiés**. Que vous soyez fan de **cinéma** ou d'**humour**, amateur de **sport** ou de **sensations fortes**, vous trouverez forcément votre bonheur !
- ✓ **BONS D'ACHAT** : Pour toutes vos envies de shopping, les bons d'achat sont la solution idéale ! Pour vous faire plaisir ou pour offrir, bénéficiez de **réductions de 4 à 10 % sur vos achats**. Valables dans de nombreuses enseignes, vous pourrez les utiliser directement en caisse ou lors de la validation de vos commandes en ligne.
- ✓ **BONSPLANS SHOPPING** : Augmentez votre pouvoir d'achat en profitant des bons plans shopping. **Electroménager, mode, téléphonie, presse...** toutes vos envies seront satisfaites à **des tarifs avantageux** !



Une offre à travers **toute la France**.



Subvention APAS BTP déduite : **2€ par billet de cinéma et 5€ par billet de spectacle***.



Accessible partout et tout le temps.



Livraison gratuite par email ou à l'adresse de votre choix.

BONS D'ACHAT EN STOCK À L'APAS BTP

Sur présentation d'un justificatif d'appartenance à une entreprise adhérente à l'APAS BTP, récupérez vos bons d'achat directement dans les locaux de l'APAS BTP, suivant le stock disponible.

La liste des bons proposés est disponible sur notre site internet.

*Subvention limitée à 10 billets de spectacle et 20 billets de cinéma par an et par salarié.



LE SPORT POUR TOUS

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel.
- ✓ Enregistrez votre demande en ligne.
- ✓ Ou envoyez vos justificatifs par courrier à l'APAS BTP.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.
- ✓ Facture acquittée détaillée (activité, période, personne concernée).
- ✓ Livret de famille (pour le conjoint).
- ✓ RIB et adresse mail.

ABONNEMENTS ANNUELS

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel.
- ✓ Commandez votre abonnement en ligne.
- ✓ Ou envoyez votre commande par courrier.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES ABONNEMENTS SPORTIFS ANNUELS

100€ / an

POUR LE SALARIÉ : prise en charge de **100€ pour tout abonnement sportif annuel**, dans la limite de 50% du montant de la facture.

50€ / an

POUR LE CONJOINT : prise en charge de **50€ pour tout abonnement sportif annuel**, dans la limite de 50% du montant de la facture.

- i**
- ✓ Les licences sportives (en club ou association), les abonnements, dans un club de remise en forme ou auprès d'un professionnel du sport (coach sportif) sont concernés par cette prise en charge.
 - ✓ Les séances « à la carte », les abonnements auprès de professionnels de la santé ou de l'esthétique et les abonnements de sport en ligne ne sont pas concernés par cette prestation.
 - ✓ Demandes à transmettre, au plus tard, dans les 3 mois qui suivent la fin de l'abonnement.

ABONNEMENTS ANNUELS À TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Accédez à des tarifs préférentiels en achetant vos abonnements annuels auprès de l'APAS BTP :



WELLNESS SPORT CLUB

- ✓ **429€*** au lieu de **784€** (participation financière APAS BTP déjà déduite).
- ✓ Musculation, zumba, pilates, aquabiking ou cross training... Les clubs WELLNESS vous proposent plus de 160 cours collectifs par semaine et un espace détente.
- ✓ 5 clubs en région lyonnaise : Villeurbanne Gratte-ciel, Lyon Confluence, Lyon Gambetta, Lyon Vendôme et Tassin.



KEEPCOOL - NEONESS



- ✓ **250€*** au lieu de **505€** (participation financière APAS BTP déjà déduite).
- ✓ Duo Pass vendredi et samedi : venez accompagnés d'un(e) ami(e) !
- ✓ Accès aux clubs NeoneSS & KeepCool : + de 300 clubs en France (hors Paris et région parisienne).

*Offre non contractuelle. Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.



POUR VOS VACANCES

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel.
- ✓ Enregistrez votre demande de remboursement en ligne.
- ✓ Ou envoyez vos justificatifs par courrier à l'APAS BTP.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.
- ✓ Facture acquittée détaillée.
- ✓ Attestation de présence dûment complétée, disponible sur notre site.
- ✓ Livret de famille.
- ✓ RIB et adresse mail.

RÉSERVATIONS

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel.
- ✓ Enregistrez votre demande de réservation en ligne.
- ✓ L'APAS BTP vous confirme votre demande sous 72h.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.

VACANCES EN FAMILLE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

L'APAS BTP vous fait bénéficier de participations financières sur vos séjours en famille, en zone Euro. Sont concernés les séjours en :

- ✓ Campings
(les locations d'hébergements en camping entre particuliers ne sont pas prises en compte.)
- ✓ Chambres d'hôtes
- ✓ Gîtes
- ✓ Auberges de jeunesse

8€ / nuit
/ pers.

Prise en charge de **8€ par jour et par personne** dans la limite de 50% du montant total de la facture, proratisée en fonction du nombre de personnes et du nombre de jours maximum (21 nuits par année civile).

i Demande à transmettre dans les 3 mois qui suivent la fin du séjour.

RÉSIDENCES PIERRE ET VACANCES - SÉJOURS ÉTÉ

Grâce à une prise en charge de l'APAS BTP, profitez d'une semaine de vacances à des tarifs exceptionnels :

- ✓ Pour la période du 20 juillet au 24 août 2024.
- ✓ Sur une sélection de résidences en France.
- ✓ Annulation gratuite jusqu'à 1 mois avant le départ.
- ✓ Appartements tout confort 4, 5 ou 6 personnes.

Plus d'infos sur le site
internet de l'APAS BTP

i Quantités limitées. Réservations dans la limite de 2 appartements par an et par salarié et des disponibilités APAS BTP.

LA CARTE CAMPING CARAVANING

Pour vos séjours en camping, l'APAS BTP délivre **gratuitement** la carte de la Fédération Française de Camping Caravaning (FFCC). En complément, possibilité de Carte Internationale, pour vos séjours en Europe.

Cette carte FFCC offre **plusieurs avantages** :

- assurance responsabilité civile,
- assurance du matériel de camping,
- assistance et rapatriement en France,
- diverses réductions.

Cette carte n'est pas nécessaire pour bénéficier des participations financières de l'APAS BTP.

POUR VOS VACANCES



RÉSERVATIONS

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel.
- ✓ Enregistrez votre demande de réservation en ligne en suivant les étapes indiquées.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.

CAMPINGS MAEVA.COM DES TARIFS RIEN QUE POUR VOUS !

Commandez votre code-coupon auprès de l'APAS BTP et réservez votre séjour en camping MAEVA.COM à un tarif exceptionnel :

Séjour à
partir de **100€**
la semaine



Offre valable pour un séjour avant le 28 juin ou à partir du 31 août 2024.



Frais de dossiers offerts.



+ de 50 destinations à travers toute la France.



Des mobil-homes 3 ou 4 chambres dans des campings 3*, 4* et 5*.

i

La participation financière de l'APAS BTP est déjà déduite. Offre limitée à 2 semaines par an et par salarié.

OFFRE LIBERTÉ DES RÉDUCTIONS TOUTE L'ANNÉE

En partenariat avec le Groupe Pierre & Vacances, l'APAS BTP vous propose pour vos séjours **PIERRE & VACANCES** et **ADAGIO** :

jusqu'à **-45%**
de réduction



Offre valable toute l'année.



À la mer, à la campagne, ou en ville... en France, en Espagne...



Une gamme de logements variée (studios, maisons, aparthotel...).



À 2, en famille ou entre amis... vous trouverez le logement parfait pour un séjour réussi !

GÎTES & CAMPINGS

CAMPINGS.COM

-10% de réduction toute l'année.
Réservations www.campings.com/ce/cpc/login
Identifiant : APASBTP69
MDP : APASBTP69

CITYKAMP

-10 à -15 % de réduction suivant la période.
Frais de dossier offerts.
Réservations au 04 37 64 22 35 ou sur www.citykamp.com
Code partenaire HUTA05199

GÎTE DE FRANCE

-5% de réduction
Création de votre espace Gîte de France et enregistrement de votre réservation via www.apasbtp69.com

HOMAIR

-5 à -15% de réduction selon la période, sur les séjours d'une semaine minimum.
Frais de réservation offerts (25€).
Réservations au 04 27 50 13 05 ou sur www.homair.com
Code partenaire : APAS69HV

HUTTOPIA

-10 à -25% de réduction suivant la période.
Frais de dossier offerts.
Réservations au 04 37 64 22 35 ou info@hutoffia.com et sur www.europe.hutoffia.com
Code partenaire : HUTA05199

ODALYS Plein air

-10% de réduction
Réservations au 04 42 25 99 95 ou sur www.odalys-vacances.com
Code : 69APAS

SANDAYA

NOUVEAU

-10% à -20% de réduction selon la période.
Réservations au 04 11 32 90 00 ou sur www.sandaya.fr
Code : SCAB69

SUNËLIA

-5% de réduction hors juillet et août
Frais de dossier offerts sur toutes les périodes. Avantages valables sur une partie des destinations : consulter la liste sur www.apasbtp69.com
Réservations au 05 57 14 33 60 ou sur contact@sunelia.com
Code : 175 100

TOHAPI

-5% à -15% de réduction, selon la période, sur les séjours d'une semaine minimum.
Réservation au 04 27 50 13 05 ou sur www.tohapi.fr
Frais de dossier offerts. Code partenaire : APAS69HV

YELLOH VILLAGE

-5 à -15% de réduction
Réservations au 04 66 739 739 ou sur www.yellohvillage.fr
Identifiant : APAS BTP
Code avantage : BTPYV36



Les réductions sur les gîtes, campings et chambres d'hôtes sont **cumulables** avec la participation financière de l'APAS BTP (voir p.9)

RÉSIDENCES, HÔTELS & VILLAGES VACANCES

BELAMBRA

-5% de réduction cumulable avec les promotions, selon la période.
Réservations au 01 46 10 13 14 ou sur belambra.fr/collectivites
Identifiant : APASBTP69
MDP : 18949S

CENTER PARCS

Jusqu'à -35% de réduction
Réservations au 0891 700 220
Code : CE050572
ou sur ce.groupepvc.com
Identifiant : apas - MDP : 84535

GOÉLIA

-10% de réduction
Réservations sur www.goelia.com
Espace CE et partenaires
Code partenaire :
CEAPAS69 - MDP : 69626

MMV

-5 à -20% de réduction selon la période.
Réservations au 04 92 12 62 12 ou resapartenaires@mmv.fr ou sur www.mmv.fr/partenaires
Code partenaire : 01/20609

NEMEA

-12% de réduction sur les résidences Néméa.
-8% de réduction sur les résidences partenaires.
Réservations au 05 57 92 18 39 ou sur www.nemea.fr
Code : APAS69

ODALYS

-10% de réduction
Réservations au 04 42 25 99 95 ou sur www.odalys-vacances.com
Code : 69APAS

ULVF

-5 à -10% de réduction suivant la destination.
Réservations au 04 77 56 66 09 ou reservation@vacances-ulvf.fr ou sur www.vacances-ulvf.com
Code partenaire : PAR7308

VACANCES BLEUES

-5 à -10% de réduction suivant la destination.
Frais de dossier offerts.
Réservations au 04 91 00 96 82 ou sur www.vacancesbleues.fr
Code : BTP

VACANCES PASSION

-10% de réduction sur les villages Vacances Passion (7 nuits min).
Réservations au 04 78 42 10 32 ou sur www.vacances-passion.org
Code : APAS691

VTF

-5 à -10% de réduction suivant la destination.
Adhésion VTF offerte.
Réservations au 04 42 12 32 00 ou www.vtf-vacances.com (Espace CE et collectivités)
Code partenaire : 147

VVF

-7% à -15% de réduction selon la période, hors frais de dossier.
Réservations au 04 73 43 00 43 ou sur www.vvf-villages.org
Code partenaire : 1523712

ZENITUDE

Jusqu'à -12% de réduction suivant la période.
Réservations sur zenitude-hotel-residences.com
Code partenaire : 1APAS69

AGENCES DE VOYAGE & SÉJOURS À THÈMES

ESPACE CSE

Réductions selon la période et la destination.
Réservations via le site de l'APAS BTP.

FRAM

Jusqu'à -9% de réduction selon la période.
Réservations au 0892 624 444 ou sur fram-ce.fr - Code : 58390

PROMOVACANCES

-5 à -11% de réduction
Réservations au 0 899 654 634 ou www.promovacances-ce.com
Code : K0691

UCPA

-5% de réduction
Réservations au 09 69 390 392 ou www.ucpa.com
Code partenaire : LN28



- ✓ Pour profiter de ces avantages, enregistrez votre réservation sur le site partenaire en précisant le code communiqué.
- ✓ Offres non contractuelles et susceptibles d'évoluer en cours d'année.



POUR VOS ENFANTS

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel sur notre site.
- ✓ Enregistrez votre demande de remboursement en ligne.
- ✓ Ou envoyez vos justificatifs par courrier à l'APAS BTP.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.
- ✓ Facture acquittée détaillée.
- ✓ Livret de famille.
- ✓ Certificat de scolarité pour les enfants entre 18 et 20 ans.
- ✓ RIB et adresse mail.
- ✓ Attestation de présence dûment complétée, disponible sur notre site.

OFFRES PARTENAIRES

- ✓ Réservez directement auprès de nos partenaires.

VACANCES ENFANTS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

L'APAS BTP participe financièrement aux séjours de vos enfants :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| ✓ Colonies | ✓ Stages BAFA |
| ✓ Séjours linguistiques | ✓ Classes découvertes |
| ✓ Stages sportifs | ✓ Centres aérés |

10€ / jour
/ enfant

Prise en charge de **10€ par jour (5€ par demi-journée pour les centres aérés) et par enfant**, dans la limite de 50% du montant total de la facture, proratisée en fonction du nombre de jours maximum (45 jours par année civile).

- i**
- ✓ Justificatifs à fournir dans les 3 mois qui suivent le séjour. Toute participation est réglée en fin de séjour.
 - ✓ Participations financières **cumulables** avec les réductions partenaires ci-contre.

VACANCES ENFANTS OFFRES PARTENAIRES

Grâce à ses différents partenariats, l'APAS BTP vous propose de bénéficier d'une réduction lors de la réservation des séjours de vos enfants :



VACANCES POUR TOUS

Réduction de 5%

Réservations sur le site du partenaire.

Code partenaire : APAS691



TEMPS JEUNES

Réduction de 6%

Réservations sur le site du partenaire.

Code partenaire : APA03



TELLIGOMPS JEUNES

Réduction de 5%

Réservations sur le site du partenaire.

Code partenaire : APAS69



UCPA

Réduction de 5%

Réservations sur le site du partenaire.

Code partenaire : LN28



KINOUGARDE

Frais d'inscription offerts

Réservations au 04 72 84 62 63.

Code partenaire : APAS RHONE



KANGOUROU KIDS

Cotisation annuelle offerte

Réduction de 5%

Réservations sur www.kangouroukids.fr

Code partenaire : APAS BTP

GARDE D'ENFANTS OFFRES PARTENAIRES

Avec les partenaires de l'APAS BTP, profitez de réductions sur vos frais de garde d'enfants :

POUR VOS ENFANTS



PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ✓ Connectez-vous à votre espace personnel sur notre site.
- ✓ Enregistrez votre demande de remboursement en ligne.
- ✓ Ou envoyez vos justificatifs par courrier à l'APAS BTP.

Justificatifs à fournir

- ✓ Dernier bulletin de salaire.
- ✓ Facture acquittée détaillée.
- ✓ Livret de famille.
- ✓ Certificat de scolarité pour les enfants entre 18 et 20 ans.
- ✓ RIB et adresse mail.
- ✓ Pour les cours de soutien scolaire : attestation de présence précisant les dates de cours et nombre d'heures par jour.

OFFRES PARTENAIRES

- ✓ Réservez directement auprès de nos partenaires.

ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

L'APAS BTP participe sur tout **abonnement annuel** à une **activité extra-scolaire** (culturelle ou sportive) :

50€ /an
/enfant

Prise en charge de **50€ par an et par enfant** dans la limite de 50% du montant total de la facture.

i

- ✓ Seuls les abonnements annuels sont concernés par cette prestation, les inscriptions « à la séance » ne sont pas prises en compte.
- ✓ Demandes à transmettre au plus tard dans les 3 mois qui suivent la fin de l'abonnement.

SOUTIEN SCOLAIRE À DOMICILE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Profitez d'une prise en charge sur les heures de cours particuliers de soutien scolaire à **domicile** de vos enfants :

8€ /heure
/enfant

Prise en charge de **8€ par enfant et par heure** de cours de soutien scolaire à domicile en lien avec un organisme agréé, dans la limite de 50% du montant total de la facture. Maximum 30 heures par année civile.

i

Demandes à transmettre au plus tard dans les 3 mois qui suivent le 1^{er} cours.

SOUTIEN SCOLAIRE OFFRES PARTENAIRES

Profitez d'avantages complémentaires en inscrivant votre enfant auprès d'un partenaire APAS BTP :



COMPLÉTUDE

Réductions sur les cours de soutien scolaire et **stages intensifs.**

Frais d'inscription offerts.

1€ de réduction sur toute heure de soutien scolaire à domicile.

Réervations au 04 72 84 62 62 ou sur

www.completude.com/partenaire/apasrhone



ANACOURS

Réductions sur les tarifs.

Frais d'inscription offerts.

Réervations au 09 72 60 52 52.

Partenaire : APAS BTP



DOMICOURS

Réductions sur les tarifs et sur les frais d'inscription.

Réervations au 0 800 960 300

ou par email contact@domicours.fr

Code partenaire : APAS2022

A photograph of three children lying on their stomachs on a lush green lawn. They are all wearing large, colorful, cartoonish glasses. The child on the left is a boy with red glasses, the middle is a girl with pink glasses, and the right is a boy with yellow glasses. They are all looking towards the camera with playful expressions. In the background, there are trees and a building with a white awning.

POUR VOS ENFANTS

UN CADEAU POUR NOËL

Chaque année, l'APAS BTP offre **aux enfants, jusqu'à 12 ans**, un jouet ou un abonnement à une revue, préselectionné pour vous.



Pensez à signaler, au plus tôt à votre entreprise, si votre enfant est concerné. Présence dans les effectifs de l'entreprise au 30/09.

ALLOCATION RENTRÉE SCOLAIRE

L'APAS BTP attribue à **chaque enfant âgé de 13 à 16 ans une prime de rentrée scolaire de 30€**. Cette prime est versée sous forme de chèques-cadeaux et vous est distribuée par votre employeur.



Pensez à signaler, au plus tôt, à votre entreprise, si votre enfant est concerné. Toute demande transmise après le mois de septembre ne pourra être prise en compte. Présence dans les effectifs de l'entreprise au 01/09.

EXTRAIT DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DES ADHÉRENTS DE L'APAS BTP - BÉNÉFICIAIRES**Article 1 – Salariés**

Tous les salariés en activité dans les entreprises adhérentes de l'Association, à jour de leurs cotisations, bénéficient des prestations de l'APAS BTP.

Article 2 – Ayants-droit

Les personnes ayant la qualité d'ayant-droit sont :

- Le conjoint/concubin
- Les enfants du salarié qu'ils vivent ou non au foyer, en France ou à l'étranger
- Les enfants du conjoint/concubin qu'ils vivent ou non au foyer, en France ou à l'étranger.

Un conjoint ou concubin est reconnu comme tel grâce à :

- Un acte de mariage en cas de mariage
- Un certificat de vie maritale ou concubinage en cas de vie commune
- Une facture aux 2 noms (salarié/concubin) s'il n'existe pas de document officiel.

Un enfant vivant en famille d'accueil ne sera pas pris en charge par l'APAS BTP, quelle que soit la durée de l'accueil.

Les enfants bénéficient des prestations jusqu'au jour de leur 18 ans et jusqu'à 20 ans, sur présentation d'un justificatif de scolarité.

Article 3 – Durée des droits

Le droit à prestation :

- est ouvert dès l'embauche du salarié (CDD, CDI, contrats spécifiques et stagiaires), sauf pour la prestation Noël, pour laquelle une présence effective au 30 septembre de l'année en cours est nécessaire.
- cesse à la fin du contrat de travail et/ou au départ de l'entreprise.

Article 4 – Droits des salariés absents

Absences pour maladie, maternité : les droits du salarié se poursuivent quelle que soit la durée de l'absence.

Absences pour congés divers (sabbatique, parental temps complet...) : le contrat de travail étant suspendu, les droits aux prestations seront suspendus également.

Article 5 – Droits des salariés multi-employeurs

Le salarié de plusieurs entreprises adhérentes ne pourra bénéficier qu'une seule fois des prestations. Ses droits ne sont pas multipliés.

Article 6 – Suspension des droits

En cas de doute sur l'authenticité des justificatifs fournis, l'APAS BTP se réserve le droit de vérification auprès des organismes concernés. Toute fausse déclaration ou document falsifié par le salarié entraîne la suspension des droits pendant une année complète.

En cas de fraude avérée, l'APAS BTP informera l'entreprise adhérente de la suspension des droits du salarié concerné. Cette suspension n'entraîne pas l'arrêt des cotisations versées par l'employeur pour ledit salarié.

Article 7 – Compensation des droits

Toute commande à l'APAS BTP (colonie, billetterie ...) non payée par un salarié, sera compensée, jusqu'à due concurrence, sur le montant des prestations éventuelles à lui verser.

RÉGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles collectées par l'Association, en tant que responsable du traitement, sont traitées dans le cadre de l'adhésion volontaire des entreprises aux services de l'APAS BTP, pour :

La gestion des activités sociales et culturelles des salariés des entreprises adhérentes, La gestion des dossiers sociaux des salariés des entreprises adhérentes.

Elles sont traitées en conformité avec les principes de protection des données personnelles tels que posés par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques au regard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données applicable depuis le 25 mai 2018 (ci-après le « RGPD ») et à la loi Informatique et Libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux traitements fixée par les textes. Ces données sont accessibles :

- aux personnes habilitées chargées de la gestion des services administratifs, de la comptabilité et de l'informatique ;
- aux assistantes des activités sociales et culturelles ;
- aux assistantes sociales ;
- aux prestataires informatiques agissant en qualité de sous-traitants.

Dans ce contexte, les données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union européenne.

Conformément aux articles 15 et 16 du RGPD, les salariés des entreprises adhérentes disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement aux données personnelles les concernant en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : contact@apasbtp.fr, ou un courrier postal à l'adresse : APAS BTP - 71 Avenue Galline - CS 80096 - 69626 VILLEURBANNE CEDEX.

Les salariés des entreprises adhérentes sont informés qu'ils ont la possibilité, s'ils l'estiment nécessaire, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).



www.apasbtp69.com
contact@apasbtp.fr



Emmanuelle : 04 72 44 16 06
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30



APAS BTP
CS 80096
71 avenue Galline
69626 VILLEURBANNE CEDEX

GARDONS LE CONTACT !



Suivez-nous sur notre page LinkedIn :
[@apasbtp69](https://www.linkedin.com/company/apasbtp69)



APAS BTP